

LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

2025-2028

Référentiels de labellisation qualité QualiFormAgri : Label du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire intégrant la totalité du RNQ Qualiop

L'évolution du secteur de l'apprentissage et de la formation continue professionnelle impose au CFA et CFPPA de Bourges-Le Subdray de conduire une démarche de progrès conduisant à la labellisation QualiFormaAgri. Depuis le 18/10/2024 nous sommes labellisés QualiFormAgri pour une durée de 3 ans.

Les objectifs pour 2025-2028 sont les suivants :

Durant les 3 ans scolaire nous allons poursuivre le travail sur les axes du projet stratégique de l'établissement CAMPUS DU HAUT BERRY. La certification qualité nous permet d'initier quelques pistes d'évolutions.

La stratégie du CFA de Bourges-Le Subdray reste une priorité pour les 3 ans à venir et doit s'inscrire dans un travail nécessaire de bilan et de perspectives qui ponctue la vie et le fonctionnement d'une structure et la projette vers l'avenir. Se donner un cap, dans l'environnement économique et social actuel est indispensable.

L'élaboration d'un projet de centre, projet stratégique pour le CFA, a vocation à se doter d'un instrument fédérateur nous permettant :

- de tracer les chemins du futur en rendant lisible la stratégie pour l'ensemble des agents et pour les partenaires,
- d'apporter une réponse aux évolutions de notre environnement et aux attentes des différentes parties prenantes,
- de définir un modèle organisationnel et économique adapté,
- de s'inscrire dans le projet établissement de Bourges-Le Subdray.



Dans un environnement en constante évolution, ce projet doit être adaptable de façon à permettre d'atteindre les objectifs définis et d'offrir de nouveaux horizons. Le projet stratégique du CFA doit tourner autour des 5 axes suivants :

- Renforcer l'**accompagnement et l'individualisation** des apprentissages au travers d'un dispositif CdR qui permet la diversification des modalités pédagogiques.
- Mettre en place un **MOODEA** avec intégration des **séquences digitalisées** dans le cadre du réseau FormAterre et des ressources diverses au sein du CFA pour offrir un parcours de formation multimodal.
- Favoriser l'**accompagnement psycho-social** des apprenants avec la mise en place d'un dispositif qui a pour objectif :
 - D'accueillir les apprenants et de centraliser les informations
 - De mettre en place un accompagnement
 - De déterminer les besoins des apprenants
 - D'orienter les apprenants et leurs familles vers d'autres professionnels si besoins.
- Renforcer le travail du **partenariat** entre le CFA et les **entreprises** du secteur afin de sécuriser le recrutement et faciliter les apprentissages.
- Assoir nos spécificités autour de nos **pôles de compétences (Agriculture, Paysage et Maintenance du matériel)** et poursuivre la réflexion sur les **pôles de compétences complémentaires**.
- Poursuivre les démarches d'**amélioration continue** afin d'atteindre les objectifs du **référentiel QualiFormAgri** dans le contexte de **renouvellement de notre labélisation**.

La stratégie du CFPPA de Bourges-Le Subdray vise à assurer l'équilibre financier du centre tout en soutenant son développement. Elle s'articule autour de deux grands axes :

1. Consolider l'existant dans les formations adultes

- ✓ Répondre aux exigences du cahier de charge du Plan Régional Formation 2025-2028.
- ✓ Renforcer la veille sur les autres dispositifs et sources de financement de la formation continue.
- ✓ Promouvoir l'image des métiers agricoles et para-agricoles.
- ✓ Déployer un plan de communication dédié à la valorisation des formations proposées par le CFPPA.
- ✓ Développer l'offre de formation à distance.
- ✓ S'approprier et exploiter pleinement la plateforme MOODEA.



- ✓ Valoriser les réussites des apprenants par modules ou unités capitalisables (UC), et non plus uniquement par l'obtention du diplôme.

2. Développer les formations supérieures des métiers du vivant en alternance

- ✓ Maintenir l'attractivité et le niveau de recrutement de la licence professionnelle Entreprise Agricole et Gestion des Risques.
- ✓ Renforcer l'attractivité et le recrutement pour la licence professionnelle Paysage.
- ✓ Mettre en place des Bachelors Agro, en partenariat avec un ou plusieurs organismes accréditeurs et en synergie avec les entreprises et partenaires du territoire.
- ✓ Étudier la création d'un diplôme de niveau 7 (Master) dans le domaine du conseil aux entreprises agricoles.

Par ailleurs, conformément aux exigences du Conseil régional, le CFPPA mettra en œuvre une stratégie de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** accompagnée de son plan d'action opérationnel.

Enfin, dans le cadre de la démarche **RGPD** engagée au sein du Campus du Haut Berry, l'établissement poursuit la mise en conformité des pratiques liées au traitement des données personnelles. Cette action s'inscrit dans une volonté d'assurer la protection des données, ainsi qu'une transparence totale envers les usagers et les personnels de l'établissement.

Les moyens mis en œuvre pour 2025-2028 sont les suivants :

La direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- en portant le projet,
- en communiquant sur l'action,
- en incitant les différents personnels à se mobiliser,
- en permettant la tenue des différents « événements qualité » prévus dans le calendrier annuel.

Mme Rania SALEM a été désignée pour assurer une mission de chargée de qualité pour le CFA et le CFPPA à raison de 100% de son temps de travail. Elle animera la démarche qualité auprès de l'ensemble des personnels des deux centres.

Mme Yvonne CHAPELIER, coordinatrice des formations, assure à hauteur de 30% une mission sur l'engagement 4 sur la pédagogie de l'alternance pour le CFA en lien avec la chargée de qualité.



Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité des deux centres pour tous les personnels impliqués.

La démarche qualité est sous l'autorité du directeur de l'EPLFPA et, par délégation, Emmanuelle DEMUR directrice du centre de formation par apprentissage de BOURGES-Le SUBDRAY.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous.

Le directeur de l'EPLFPA

Vincent DUFRAISSE

La Directrice du CFA

Emmanuelle DEMUR

Le Directeur du CFPPA

Bernard DELAVY

La chargée de qualité

Rania SALEM

Coordinatrice des formations

Yvonne Chapelier

